

<https://snetap-fsu.fr/Personnels-ATLS-La-mobilite-generale-de-l-automne-2017.html>



Personnels ATLS : La mobilité générale de l'automne 2017

- Les Dossiers - Fonctionnement des EPL - Dotation ATLS - Dotation ATLS des lycées et mobilité générale -



Date de mise en ligne : jeudi 14 septembre 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Étape 2 : publication de l'additif : septembre 2017

La note de service est sortie le 14 septembre : [lire la note](#)

Dans cette note de service, le SNETAP-FSU par l'intermédiaire de ses sections, de ses élu.es paritaires et élu.es nationaux peut se satisfaire d'avoir réussi à faire ré-apparaître plusieurs postes soit administratifs, soit de formation-recherche (TFR). La mobilisation doit se poursuivre dès maintenant pour la prochaine campagne de mobilité !

Ce travail de recensement de postes non parus à la mobilité, de création en application de la note de service "dotation ATLS" de février 2016 doit se poursuivre pour donner à nos établissements les dotations nécessaires pour un bon fonctionnement et aux agents des conditions leur permettant d'exercer sereinement leurs missions.

Étape 1 : l'ouverture de la campagne de mobilité générale de l'automne 2017

Est sortie ce jour la note de service qui fixe les grandes étapes de l'organisation de la campagne de mobilité des ATLS. Vous retrouverez dans le tableau ci-dessous les dates.

[Lire la note](#)

Dans le cadre de sa mobilisation pour la défense et l'amélioration des conditions de travail des personnels Administratifs, Technicien et de personnel de Santé (ATLS) des établissements scolaires, le SNETAP-FSU poursuit sa campagne "TOUS LES POSTES À LA MOBILITÉ".

rappel : [modèle de calcul de la dotation ATLS](#)

Chaque section doit recenser les postes publiés en comparant cette liste aux besoins exprimés. Les écarts doivent nous être transmis pour nous permettre de saisir la DGER afin de faire inscrire ces postes "oubliés" dans l'additif qui sera publié le 14 septembre prochain.

Calendrier de la campagne de mobilité ATLS automne 2017	Dates }
CIRCULAIRE PRINCIPALE	
Début du recueil des demandes d'ouverture de postes par les responsables de programmes	21 avril 2017
Limite de remontée des demandes d'ouverture de postes Les demandes parvenues après cette date ne seront pas traitées à la circulaire principale	6 juin 2017
Publication de la liste principale sur BO-Agri	6 juillet 2017
Ouverture de portail de télécandidature (agents MAAF uniquement)	7 juillet 2017
Limite de candidatures pour les agents	6 août 2017
ADDITIF	

Personnels ATLS : La mobilité générale de l'automne 2017

Début du recueil des demandes d'ouverture de postes par les responsables de programmes	11 juillet 2017
Limite de remontée des demandes d'ouverture de postes Les demandes parvenues après cette date ne seront pas traitées	31 août 2017
Publication de la liste additive sur BO-Agri	14 septembre 2017
Ouverture de portail de télécandidature (agents MAAF uniquement)	15 septembre 2017
Limite des candidatures pour les agents du MAAF : Fin de saisie des candidatures par télédéclaration	24 septembre 2017